



E D G E P O I N T

## PLAN D'ACCESSIBILITÉ

### Plan d'accessibilité pluriannuel pour les personnes handicapées de l'ontario

Le présent plan d'accessibilité décrit les politiques et les mesures mises en œuvre par Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») pour améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées.

Le plan d'accessibilité pluriannuel d'EdgePoint sera examiné et mis à jour au moins une fois tous les cinq ans.

#### Notre engagement

EdgePoint s'engage à traiter toutes les personnes d'une manière qui leur permette de conserver leur dignité et leur indépendance. Nous croyons à l'intégration et à l'égalité des chances. Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes handicapées en temps opportun, et ce, en prévenant et en éliminant les obstacles à l'accessibilité et en répondant aux exigences d'accessibilité en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et du *Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* (RNAI).

#### Information et communications

EdgePoint s'engage à répondre aux besoins de communication des personnes handicapées.

##### 1. Rétroaction, formats accessibles et supports de communication

EdgePoint dispose d'un processus de réception et de réponse à la rétroaction (y compris les plaintes) qui est accessible aux personnes handicapées. Lorsque des formats accessibles et des soutiens à la communication pour les personnes handicapées sont demandés, EdgePoint :

- Fournit des formats accessibles et des supports de communication en temps opportun en tenant compte des besoins de la personne
- Consulte la personne qui a fait la demande pour déterminer la pertinence d'un format accessible ou d'un support de communication

EdgePoint a informé le public de la disponibilité de formats accessibles et de supports de communication.

##### 2. Sites web et contenu Web accessibles

EdgePoint :

- A évalué son site Web afin d'identifier les zones présentant des problèmes d'accessibilité
- A rendu son site Web et son contenu conformes aux directives sur l'accessibilité du contenu Web 2.0, niveau AA, dans la mesure du possible
- A rendu son site Web plus accessible en fournissant un sous-titrage cohérent des vidéos et des images, des tailles de police appropriées et un contraste de couleurs suffisant.
- Veille à ce que le contenu de son site web évite, dans une mesure raisonnable, les longues phrases contenant des termes financiers difficiles à comprendre pour les personnes susceptibles de rencontrer des difficultés cognitives
- S'engage à respecter les lignes directrices de la LAPHO en matière d'accessibilité lors de la création de futurs site Web

## **Emploi**

EdgePoint s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles et accueille favorablement les candidatures de personnes handicapées. Des aménagements sont disponibles sur demande pour les candidats pendant le recrutement et au moment de l'embauche.

### **1. Recrutement, évaluation et sélection**

EdgePoint soutient les personnes handicapées tout au long de son processus de recrutement en s'efforçant de s'assurer que les descriptions de poste sont claires, précises et fondées sur les compétences. EdgePoint informera les employés et le public que des mesures d'adaptation peuvent être prises pour les candidats handicapés dans le cadre du processus de recrutement. Cela comprend :

- Sur son site Web et sur les offres d'emploi, EdgePoint précisera qu'un accommodement est disponible
- EdgePoint examinera les politiques, procédures et processus de recrutement existants et les modifiera au besoin

EdgePoint avisera les candidats à l'emploi, lorsqu'ils sont sélectionnés pour participer à une entrevue ou à une évaluation, que des mesures d'adaptation sont disponibles sur demande en ce qui a trait au matériel ou aux processus utilisés.

Si un candidat sélectionné demande un accommodement, EdgePoint le consultera et lui fournira un accommodement adéquat en tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité. Lorsqu'elle fera des offres d'emploi, EdgePoint informera les candidats retenus de ses politiques en matière d'accommodement pour les employés handicapés.

### **2. Formats accessibles et supports de communication pour les employés**

EdgePoint informe tous ses employés des politiques qui soutiennent les employés handicapés, y compris la mise en place de mesures d'adaptation au travail qui tiennent compte des besoins d'accessibilité d'un employé en raison de son handicap. L'information est fournie aux nouveaux employés dès que possible, généralement au moment de l'intégration. EdgePoint tient ses employés au courant des changements apportés aux politiques existantes.

À la demande d'un employé handicapé, EdgePoint consultera l'employé pour lui fournir des formats accessibles et les supports de communication dont il a besoin pour effectuer son travail.

### **3. Formation**

EdgePoint offre de la formation à ses employés et aux représentants de tierces parties qui fournissent des biens, des services et des installations au nom d'EdgePoint. La formation est dispensée de la manière qui convient le mieux aux tâches des employés et des entrepreneurs. La formation est intégrée au processus d'intégration des nouveaux employés et des dossiers sont tenus à jour. EdgePoint s'efforce de s'assurer que ses offres d'apprentissage sont accessibles ou que des formats accessibles sont disponibles. Les représentants d'EdgePoint répondent également aux préoccupations relatives à l'accessibilité au cas par cas et s'engagent à mettre à jour le contenu pour répondre aux normes d'accessibilité lorsque cela est jugé nécessaire.

#### **4. Informations sur les mesures d'urgence à prendre sur le lieu de travail**

Lorsqu'EdgePoint sait qu'un employé est handicapé et qu'il a besoin de mesures d'adaptation, des renseignements personnalisés sur les mesures d'urgence en milieu de travail seront fournis aux employés dès que possible après avoir pris connaissance de la nécessité de prendre des mesures d'adaptation. Avec le consentement de l'employé, ces informations seront communiquées aux personnes désignées pour l'aider en cas d'urgence. Le plan sera revu périodiquement et lorsque les besoins d'adaptation de l'individu changent.

#### **5. Plans d'adaptation individuels documentés**

EdgePoint prendra des mesures d'adaptation pour les employés ayant un handicap. Elle dispose d'un processus d'élaboration d'un plan d'accommodement individuel documenté pour chaque employé handicapé, le cas échéant. EdgePoint s'assure que le processus d'élaboration de plans d'adaptation individuels documentés comprend les éléments suivants :

- Participation de l'employé à l'élaboration du plan
- Inclusion d'informations individualisées sur les mesures d'urgence sur le lieu de travail, si nécessaire, et identification de tout autre aménagement à fournir
- Informations fournies dans des formats accessibles et aides à la communication mises à disposition si nécessaire
- Mesures visant à protéger la confidentialité des informations personnelles de l'employé
- Fréquence de révision et de mise à jour des plans d'aménagement individuels

#### **6. Processus de retour au travail**

EdgePoint s'assure qu'il existe un processus documenté de retour au travail pour les employés qui se sont absentés du travail en raison d'un handicap. Ce processus comprend les mesures qu'EdgePoint prendra pour faciliter le retour au travail et inclura des plans d'adaptation individuels documentés dans le cadre du processus.

#### **7. Gestion des performances, développement de carrière et redéploiement**

EdgePoint prendra en considération les besoins en matière d'accessibilité des employés handicapés, ainsi que les plans d'accommodement individuels, lors de la gestion du rendement, du développement de carrière, de l'avancement des employés et de la réaffectation à d'autres postes ou services au sein de l'entreprise.

#### **8. Conception des espaces publics**

EdgePoint tiendra compte de tout élément accessible, tel que défini par les exigences de la LAPHO relatives aux espaces publics, dans la conception, la construction ou la rénovation des espaces publics, afin de se conformer à toutes les exigences applicables.

#### **9. Service à la clientèle**

Conformément aux exigences des normes de service à la clientèle de la LAPHO, EdgePoint permet l'utilisation de personnes de soutien et d'animaux d'assistance et veille à ce que la formation réponde aux exigences de contenu des normes de service à la clientèle.



---

## 10. Avantages sociaux

EdgePoint examine régulièrement les avantages sociaux qu'elle offre à ses employés afin de s'assurer qu'elle leur fournit une couverture, une flexibilité et un choix de qualité qui répondent à leurs divers besoins.

### Plus d'informations et rétroaction

Les clients qui souhaitent faire part de leurs commentaires sur la façon dont EdgePoint fournit des biens et des services aux personnes handicapées ou qui désirent obtenir de plus amples renseignements peuvent nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : [info@edgepointwealth.com](mailto:info@edgepointwealth.com), nous contacter sans frais au 1.866.757.7207 ou par la poste à l'adresse suivante :

Gestion de patrimoine EdgePoint  
150, rue Bloor Ouest, bureau 500  
Toronto, ON M5S 2X9